



CAPTURE DE TROIS PHRAGMITES AQUATIQUES *ACROCEPHALUS PALUDICOLA* AU CAMP DE BAGUAGE DE MARCENAY ENTRE 2010 ET 2013

Simon-Pierre BABSKI, Pierre DURLET & Johann PITOIS

L'étang de Marcenay, localisé dans le nord de la Côte-d'Or à quelques kilomètres de Châtillon-sur-Seine, couvre une surface totale de 80 hectares dont un tiers environ est occupé par une phragmitaie. Ceci en fait l'une des plus grandes roselières du département. Située à 45 kilomètres au sud des lacs de la Forêt d'Orient et à environ 80 kilomètres au sud-ouest du lac du Der, la localisation du plan d'eau s'avère très favorable par rapport à la migration continentale des passereaux paludicoles.

En 2009, un camp de baguage a donc été créé et ouvre chaque année ses filets durant la migration post-nuptiale des passereaux paludicoles dans la roselière du lac. Environ 250 mètres de filets sont déployés chaque matinée durant un mois environ dans le cadre du programme « halte migratoire » du CRBPO (Muséum National d'Histoire Naturelle). En soirée, si un dortoir se met en place (Hirondelle rustique *Hirundo rustica* et Bergeronnette printanière *Motacilla flava* principalement), les filets sont réouverts pour capturer spécifiquement ces espèces.

La Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* est depuis 2009 le passereau paludicole le plus capturé (1000 à 1500 individus bagués chaque année), cette espèce constituant généralement plus de la moitié des effectifs. Viennent ensuite le Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*, la Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus* ou encore la Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*. Mais chaque année réserve également son lot de surprises avec la capture d'espèces rares pour la région, comme ce fut le cas en 2010, 2011 et 2013 avec la capture de trois individus de Phragmite aquatique.

Statut et description de l'espèce

Le Phragmite aquatique est un passereau paludicole de la famille des *Acrocephalidae* qui signifie « tête en pointe ».

Il s'agit d'un passereau de petite taille (11,5 à 13 cm de longueur) pour une masse moyenne de 11 grammes. On le distingue facilement de la Rousserolle effarvate par son plumage brun-chamois, son dos diffusément strié et surtout son net sourcil

blanchâtre. En revanche, la distinction avec le Phragmite des joncs est beaucoup plus délicate, en particulier pour des oiseaux qui se faufilent dans les roseaux ou les carex et se laissent assez rarement observer. C'est tout d'abord l'aspect général plus clair (plus jaunâtre), les pattes avec des teintes un peu plus rosâtres qui attirent l'attention. La bande médiane jaunâtre sur le crâne constitue le critère d'identification le plus évident ; avec le sourcil blanchâtre, cela délimite nettement une bande sombre sur les côtés de la calotte. On note également les lores pâles et les bretelles jaunâtres sur les bords du manteau. Les jeunes ne présentent pas de tâche sombre sur la poitrine, contrairement au Phragmite des joncs, mais ce dernier critère présente une certaine variabilité entre les individus.

Il est inscrit à l'Annexe I de la directive Oiseaux, à l'Annexe II de la convention de Berne et à l'Annexe I de la convention de Bonn. En France, l'espèce est protégée, a fait l'objet d'un programme LIFE en Bretagne (période 2004-2009) et bénéficie depuis 2010 d'un Plan National d'Actions (Le Nevé *et al.* 2009).

Migrateur trans-saharien, il niche en Europe de l'Est, dans les grands marais d'Ukraine, de Biélorussie et de Pologne principalement. La reproduction s'y déroule de mai à juillet avant que les oiseaux ne rejoignent leurs quartiers d'hivernage en suivant la principale route de migration qui passe par le nord et la façade ouest de la France.

Les estimations les plus récentes (BirdLife International Aquatic Warbler Conservation Team, 2009) font état de 25 500 individus reproducteurs au niveau mondial, soit environ 50 000 individus avec les jeunes, et de récentes études (Le Nevé *et al.*, *op. cit.*) montrent l'importance de préserver les sites utilisés pour cette espèce lors de sa migration et de son hivernage.

Si le passage le long des côtes françaises est connu depuis de nombreuses années (Roux, 1961), peu de mentions sont faites de l'espèce en France continentale (Isenmann, 1962).

Statut et description de l'espèce

L'espèce n'a jamais été signalée dans la Nièvre et dans l'Yonne. Par contre, pour la Saône-et-Loire il est fait état de 4 mentions (de La Comble, 1995 ; Frolet et Mezani, 2012) :

- première mention pour le département en 1836 par Ragut ;
- « une petite troupe » (combien ?) en septembre 1925 au bord de la Saône à Lux, dont 1 mâle capturé et conservé en collection (la détermination du sexe pose cependant question, car en dehors de la période de reproduction où les femelles présentent une plaque incubatrice et les mâles une protubérance cloacale, les 2 sexes ne sont pas distinguables sans dissection) ;
- au moins 1 individu contacté aux cris (?), le 09 septembre 1967 à l'étang de Bosserand à Saint-Yan (P. Notteghem) ;
- 1 individu observé le 21 août 1974 sur la Vieille Seille à La Truchère (P. Janin).

Dans ce même département, Mayaud rapporte en 1941 que l'espèce aurait été observée par Marconnet nicheuse en 1890 (1899 selon de La Comble *op. cit.*) dans un saule sur les bords du Ternin (un nid avec 5 œufs). Mais l'espèce étant connue pour construire son nid à terre dans la végétation herbacée laisse penser que l'identification est très douteuse (de La Comble *op. cit.* ; Le Nevé *et al.*, 2009). A ces données historiques viennent s'ajouter deux observations récentes d'un individu (identique ?) les 08 et 10 septembre 2013 à Verjux par Brigitte Grand (validation par le CHR en cours, mais la vidéo réalisée au cours de la première observation est formelle) et Jean-Marc Frolet.

Il existe aussi quelques mentions anciennes en Côte-d'Or :

- 1 individu chanteur dans les années 70-80 sur la gravière de Quincey par Camille Ferry (*com. pers.*), mais l'observation n'a pas été consignée dans ses carnets et pas retrouvée sur les bases de données. Le phragmite aquatique est connu pour chanter au printemps en halte migratoire, mais faute de date, on ne peut pas aller plus loin dans l'interprétation de cette donnée ;
- sur ce même site, 1 individu a été contacté avant le 1^{er} avril de l'année 1992 ou 1993 (V. Godreau, *com. pers.*), également chanteur ;
- 1 individu observé par Hervé Gauche le 11 septembre 2004 à l'étang d'Epoisses (donnée plus récente, mais non soumise à homologation régionale).

Même si aucune des mentions rapportées ne permet

d'attester que le Phragmite aquatique a niché par le passé en Bourgogne, on notera que la donnée de nidification certaine de l'espèce la plus récente en France se situe à environ 120 kilomètres de Marcenay. Elle a été rapportée par Erard en 1961 et concerne l'observation de deux adultes nourrissant trois jeunes à peine volants dans le marais de Saint-Gond (51).

Découverte

Le 22 août 2010, lors de la première tournée de relevé des filets à 7h00, Pierre Durllet et Hervé Gauche, ainsi que toute l'équipe bénévole présente sur le camp de baguage, ont l'immense surprise de découvrir dans les filets un Phragmite « pas comme les autres ». Avec sa bande crème caractéristique sur le haut du crâne, aucun doute concernant l'identification n'est possible : il s'agit bien d'un Phragmite aquatique (figures 1 et 2) !



Figure 1 : Ornithos présents lors de la première capture de Phragmite aquatique à Marcenay en 2010 (C. Zakin)



Figure 2 : Phragmite aquatique bagué à Marcenay en 2010 (C. Zakin)

L'année suivante, un peu plus tôt en saison (12 août), c'est Joseph Abel qui découvre dans un des pochons rapporté à la table de baguage un autre individu de Phragmite aquatique. Comme en 2010 il s'agit d'un individu de première année (figure 3).



Figure 3 : Deuxième capture de Phragmite aquatique à Marcenay en 2011 (LPO Côte-d'Or)

Enfin, lors du camp de baguage de 2013, malgré une saison de capture en demi-teinte liée en partie aux conditions météorologiques particulières du printemps, Johann Pitois et Joseph Abel démaillent quelques jours avant la fin du camp un troisième individu de Phragmite aquatique, encore une fois un jeune de l'année (figure 4).



Figure 4 : Troisième individu de Phragmite aquatique capturé à Marcenay, en 2013 (M. Chanis)

Discussion

Il est clair que la côte Atlantique constitue la voie de migration privilégiée pour le Phragmite aquatique pour rejoindre ses quartiers d'hivernage après reproduction. A titre d'exemple, la station de baguage de Donges Est a bagué 142 Phragmites aquatiques en 2010 (ACROLA, 2010), 179 en 2011 (ACROLA, 2011), 183 en 2012 (ACROLA, 2012) mais 76 au 26 août 2013 (source <http://acroblog.acrola.fr/>).

Les trois captures réalisées sur le camp de baguage de Marcenay constituent donc des mentions marginales de l'espèce en France. Mais, complétées par la capture de 3 individus effectuée en 2010 sur l'étang de Bairon dans les Ardennes (Ternois *et al.*, 2011) et la capture d'un individu en 2010 sur l'étang de Bouligny à Arraincourt (ACROLA, 2010, Le Nevé *et al.*, 2013), elles permettent de confirmer l'utilisation de sites continentaux comme lieux de repos lors de la migration post-nuptiale de l'espèce (même si dans le cas d'Arraincourt l'individu capturé a ensuite été contrôlé à Donges, empruntant donc la côte Atlantique pour migrer).

A Marcenay, les trois individus capturés jusqu'à présent sont des jeunes de l'année, tous avec peu d'adiposité (figure 5). Ces captures sont plutôt similaires à celles observées, à Marcenay, pour d'autres espèces. L'âge-ratio y est en effet largement favorable aux jeunes de l'année lors de la migration post-nuptiale. Cependant il est possible d'avancer l'hypothèse que les jeunes Phragmites aquatiques, probablement moins expérimentés que les adultes, utilisent peut-être de manière plus large l'ensemble des voies de migration de l'espèce. Une voie continentale paraît pourtant bien plus hasardeuse car les sites de halte migratoire y sont plus rares, mais aussi moins favorables que sur la côte : moins de ressources alimentaires et habitats moins propices à l'espèce (qui préfère des zones à végétation rase type cariçaies et scirpaies, plutôt que des roselières denses (Le Nevé *et al.*, 2013)).

Quant à la faible quantité de graisse présente sur les oiseaux capturés, elle reflète probablement leur arrivée dans la nuit précédant la capture. En effet, les 3 captures ont eu lieu dès la première tournée et il est fort probable que les oiseaux n'aient pas pu s'alimenter avant de s'emmailer dans les filets.

Les dates sont conformes à la migration post-nuptiale de l'espèce puisque sur l'étang de Trunvel en Bretagne, le passage maximum entre 1988 et 2008 (n = 1746) s'étale du 11 au 25 août, représentant 59% des captures (Le Nevé *et al.*, 2009).

Si la capture du 20/08/2013 intervient dans un contexte de fort passage de passereaux paludicoles (« rush »), ce n'est pas le cas des 2 précédentes captures où le nombre d'oiseaux capturés durant les

Date	Code espèce	N° de bague	Heure de capture	Sexe	Age	Adiposité (1 à 4)	Longueur de l'aile pliée (mm)	Masse (g)
22/08/2010	ACROLA	xxxx871	07:00	?	1A	1	62,0	10,8
12/08/2011	ACROLA	xxxx790	06:30	?	1A	1	62,0	10,3
20/08/2013	ACROLA	xxxx257	07:00	?	1A	1	63,5	10,3

Figure 5 : Tableau récapitulatif des captures de Phragmite aquatique à Marcenay

jours où ont été pris les Phragmites aquatiques était identique aux jours précédentes et suivantes. On ne peut donc pas forcément faire de lien entre capture de Phragmite aquatique à Marcenay et fort passage migratoire.

Conclusion

Depuis sa mise en place en 2009, le camp de baguage de Marcenay n'a cessé de montrer l'intérêt de cet étang et de sa roselière comme site de repos lors de la migration post-nuptiale des passereaux paludicoles.

Ce programme de baguage permet de mener des analyses sur les espèces capturées en quantité suffisamment importante (prise de masse, temps de séjour par exemple) comme c'est le cas pour la Rousserolle effarvée (Bouzendorf, 2013). C'est aussi l'occasion de contrôler des oiseaux porteurs de bagues étrangères qui apportent leur lot de connaissances sur les voies de migration. Plus anecdotique, la capture incidente de certaines espèces d'oiseaux comme c'est le cas du Phragmite aquatique, permet de mieux appréhender la richesse et l'importance de l'avifaune côte-d'orientale.

BIBLIOGRAPHIE

- ACROLA (2010). Bilan et Analyse des données du camp de baguage de Donges Est 2010. Association pour la Connaissance et la Recherche Ornithologique Loire et Atlantique. 44 p.
- ACROLA (2011). Bilan et Analyse des données de la station de baguage de Donges Est pour l'année 2011. Association pour la Connaissance et la Recherche Ornithologique Loire et Atlantique. 52 p.
- ACROLA (2012). Bilan et Analyse des données de la station de baguage de Donges Est pour l'année 2012. Association pour la Connaissance et la Recherche Ornithologique Loire et Atlantique. 35 p.
- BirdLife International Aquatic Warbler Conservation Team (2009). Field study on the wintering of Aquatic Warbler in Senegal. 6 p.
- Bouzendorf F. (2013). Avifaune et changement climatique en Bourgogne – Bilan 2012. Etude et Protection des Oiseaux en Bourgogne. 19 p.
- La Comble J. (De) (1995). Complément au nouveau statut de l'avifaune de Saône-et-Loire, de 1991 à 1996. Bull. Soc. Hist. Nat. Autun, 155(3). pp.3-11.
- De Vogüé G. (1948). Inventaire des oiseaux du département de la Côte-d'Or. Imprimerie Veuve Paul Berthier, Dijon. 104 p.
- Érard C. (1961). *Acrocephalus paludicola* (VIEILLOT) a niché en France. Alauda, 29(3). pp.193-195.
- Frolet J.M. et Mezani S. (coord.) (2012). Les oiseaux de Saône-et-Loire. Inventaire et synthèse des connaissances. Rev. Sci. Bourgogne Nature, Hors-série 10. 376 p.
- Isemann P. (1962). Capture d'un Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) à Strasbourg. L'Oiseau et R.F.O., 32. pp.85.
- Le Nevé, Bargain B., Provost P. et Latraube F. (2009). Le Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola* ; Plan national d'actions 2010-2014. Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Direction régionale de l'Environnement Bretagne, Bretagne Vivante, SEPNEB. 177 p.
- Le Nevé A., Dehorter O., Dugué H., Latraube F., Musseau R., Provost P. et Jiguet F. (2013). Synthèse des captures de phragmites aquatiques en France en 2010 et 2011. Plan national d'actions du phragmite aquatique 2010-2014. Dreal Bretagne. 57 p.
- Mayaud N. (1941). Commentaire sur l'ornithologie française. L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie, n° spécial. pp.59-136.
- Roux F. (1961). *Acrocephalus paludicola* en migration postnuptiale dans le Morbihan. Penn ar Bed, n°26. pp.103.
- Ternois V., Aubry P., Brossault P., Dichamp M. et Soufflot J. (2011). RIPARIA. Lettre de liaison des bagueurs de Champagne-Ardenne (Délégation régionale du CRBPO), n°4. 10 p.